

CREDIT CONSO

Taux exceptionnels jusqu'au 15 avril 2016



Durée maximum **7** ans, avec **3** mois différés de remboursement

N° 479 du 23 Mars 2016 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

« **OBANGAME EXPRESS 2016** »

**UN NAVIRE EN PÊCHE
ILLICITE DÉROUTÉ DANS
LES EAUX TOGOLAISES**

P.4



Feu Biossey Kokou Tozoun

**Polémique
autour du lieu
d'enterrement
du président
de la HAAC**

**LOMÉ, SOKODÉ OU TADO POUR LE REPOS
ÉTERNEL DE BIOSSEY KOKOU TOZOUN ?**

P.3

**Affaire des semences dites "livrées et non
payées" au ministère de l'Agriculture**

**QUAND LE NON RESPECT DES RÈGLES
DE PASSATION DES MARCHÉS
PUBLICS PAR LA COMMISSION DU
MINISTÈRE FAIT DU TORT AUX
PRODUCTEURS**

P.6

CE QUE L'OPINION NE SAIT PAS...

**Eligibilité du Togo au
programme Compact**

**LA CELLULE MCA-
TOGO RESTE
CONFIANTE**



P.4 & 6

Stanislas Baba, Coordonnateur MCA Togo

OTR CREATION D'ENTREPRISES AU TOGO PROCEDURES D'IMMATRICULATION

Toute personne physique ou morale désireuse de s'installer sur le territoire douanier togolais pour mener ses activités économiques doit se formaliser.

Pour ce faire, l'opérateur économique doit se rendre au Centre des Formalités des Entreprises (CFE) sis à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) à Lomé ou dans les délégations régionales de la CCIT.

Immatriculer son entreprise au guichet unique du CFE permet aux opérateurs économiques d'effectuer en un seul endroit et dans un délai de 24 heures toutes les formalités de création, de modification, et de dissolution de leurs entreprises.

Une fois ces formalités effectuées, le Centre de Formalités des Entreprises vous délivre une carte dénommée Carte Unique de Création d'Entreprise.

Cette carte comporte le Numéro d'Identification Fiscale (NIF), le numéro du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et le numéro d'immatriculation de l'employeur à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Cette carte fait office de carte d'opérateur économique pour le compte de l'année de création de l'entreprise et permet à ses détenteurs d'effectuer en toute légalité leurs activités économiques.

L'opérateur économique doit, une fois en possession de la carte unique se rendre au service des impôts de la localité où est située son entreprise, pour les opérations déclaratives de paiement des impôts et taxes dont il serait redevable.

Pour immatriculer son entreprise au CFE, il faut fournir les pièces suivantes :

Pour les personnes morales

- les statuts de l'entreprise enregistrés avec 1500 FCFA de timbre par page pour une copie des statuts
- une pièce d'identité du gérant (en cours de validité),
- une photo du gérant,
- un casier judiciaire du gérant datant de moins de 3 mois ou une déclaration sur l'honneur

de non condamnation disponible au CFE.

-un titre de séjour pour les étrangers

-un droit d'enregistrement qui est de 2% du capital pour les apports en numéraire et 4% pour les apports en nature

-un questionnaire dûment rempli

-un montant de 29 500 FCFA pour les frais de dossier pour les nationaux et les ressortissants CEDEAO

-34 250 FCFA pour les ressortissants hors CEDEAO

-le plan de situation géographique de l'entreprise

-les pièces d'identité des associés

-trois (03) expéditions des statuts s'ils sont notariés et quatre (04) exemplaires de statuts si ce sont les actes sous-seing privé.

Pour les personnes physiques

-Une pièce d'identité du responsable,

-Un casier judiciaire du responsable datant de moins de 3 mois ou à défaut une déclaration sur honneur de non condamnation disponible au CFE.

-Une photo d'identité du responsable,

-Le plan de situation géographique de l'entreprise,

-Un questionnaire à remplir

-Une somme de 26 400 FCFA pour frais de dossier pour les nationaux et les ressortissants CEDEAO

-31 400 FCFA pour les ressortissants hors CEDEAO

- Un titre de séjour pour les étrangers

Après ces formalités, l'opérateur économique obtient, dans un délai de 24 heures, sa Carte Unique de Création d'Entreprises plus une copie du statut sous-seing de l'entreprise dûment enregistré.

Il est également possible de faire une demande pour l'obtention de la Carte d'Opérateur Economique sous réserve du paiement des impôts et taxes dus pour les entreprises qui ne sont pas immatriculées au CFE.

Lutte pour la protection des droits de la femme

L'ASSOCIATION E-YIWA PORTEE SUR LES FONTS BAPTISMAUX



Photo de famille

En matière de lutte pour la protection des droits de la femme, aucune organisation n'est de trop.

Ainsi, le samedi 19 mars 2016, l'association E-YIWA (Qui signifie calebasse en Kabyle) a été portée sur les fonds baptismaux. L'assemblée générale constitutive a eu lieu à Kara dans la Kozah, plus précisément dans la montagne de Lama. La rencontre a été une occasion pour les initiateurs du projet de mettre sur pieds une Société Coopérative simplifiée (SCOOPS) féminine, dénommée « HALAWAZOU » qui signifie littéralement les femmes sont utiles. Utiles dans leur foyer, utiles dans leur société et surtout utiles dans le développement de leur pays. E-YIWA se veut un cadre qui vise à améliorer les conditions de vie de la femme togolaise qui ne ménage aucun effort pour assurer son rôle de femme et de mère dans sa communauté. Elle s'inscrit dans le coaching du leadership féminin, dans l'épanouissement de la femme, la promotion de la santé chez la femme et surtout dans son indépendance financière, explique-t-on du côté des initiateurs.

Et c'est à juste titre que ladite association a regroupé des femmes pour former une coopérative. Cette dernière permettra aux femmes adhérentes d'améliorer leur vie socioéconomique, de s'impliquer davantage dans la promotion des activités agricoles.

« Qui veut aller loin ménage sa

monture », dit-on souvent. Ainsi, la coopérative mise sur pieds s'est déjà préparée avec la programmation des activités concrètes à mener en vue d'atteindre son objectif. Entre autres activités au programme, la production intensive des produits vivriers, de la commercialisation de la tomate fraîche, de la promotion des activités génératrices de revenus, de l'élevage, et surtout, la recherche des partenaires financiers.

La séance de présentation de la coopérative « HALAWAZOU » a été faite à l'assistance, le même jour du lancement de l'association en présence du préfet de la Kozah, M. BAKALI et le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle, Komi Paalamwé TCHAKPELE, tous deux, cadres et natifs du milieu. Ils ont dans leurs interventions, encouragé les femmes et les a félicité pour leurs initiatives, tout en leur demandant de continuer par se soutenir les unes les autres.

La rencontre a pris fin par une réjouissance populaire.

L'association E-YIWA vient à point nommé. Elle contribuera aux côtés des autres associations sœurs déjà présentes sur le terrain, à revaloriser la femme togolaise d'une façon générale, et spécifiquement celle rurale.

La rédaction

Polémique autour du lieu d'enterrement du président de la HAAC **LOMÉ, SOKODÉ OU TADO POUR LE REPOS ÉTERNEL DE BIOSSEY KOKOU TOZOUN ?**



Feu Biossey Kokou Tozoun

Décédé le 29 février dernier, le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) pourrait être enterré courant avril prochain. Mais pour l'instant, c'est le lieu de son enterrement qui pose problème. Sokodé où il a fait toute son enfance et même sa jeunesse de façon brillante en ce qui concerne son cursus scolaire, lui réclame. D'ailleurs, selon les informations, c'est à Sokodé en pays Tem (Kotokoli) que repose depuis plusieurs années, la dépouille de son père géniteur. D'autres indiscretions font état de ce que le peuple adja, réclamerait leur fils Kokou Tozoun, digne fils et descendant du souverain Kpoyizou, pour l'enterrer dans Tado dans la préfecture du Moyen Mono, où il est l'un des artisans de l'unité et de la cohésion des population. D'autres sources encore indiquent que c'est à Lomé qu'il devrait retrouver son repos éternel. Toute une polémique qui témoigne de ce que fut l'homme (Biossey Kokou Tozoun) et ce qu'il a

représenté pour toutes ses différentes communautés qui voudraient aujourd'hui qu'il repose sur leur sol. Une manière à elles de lui rendre un hommage digne de ses œuvres que beaucoup de togolais ne cesse de saluer.

Maître de cérémonie lors des obsèques de feu Président Eyadema, son père spirituel sur la plan politique, Kokou Tozoun aura passé toute sa vie à servir son pays et ce discrètement, et de manière efficace. Du ministère de la communication, en passant par la fonction publique, les affaires étrangères, celui de la justice et jusqu'à son dernier souffle, la HAAC, Biossey Kokou Tozoun aura consacré sa vie à servir son pays avec dévouement et passion. De nombreux témoignages recueillis çà et là, dès l'annonce de sa mort, prouvent à suffisance, que l'homme était bien un serviteur de dieu tel que le recommandent la bible et le coran. L'ex ministre, Joseph Kokou Koffigoh, adversaire politique du défunt dans un poème inédit, où il parle de lui, n'a-t-il pas laissé entendre qu'« en dehors du métier, ce maître du silence, cultivait

en tout lieu, surtout la discrétion » ?, qu'« il travaillait beaucoup, prenait peu de vacances » ?, et que « c'est pourquoi, il succombe en servant la nation » ?

Certes, l'homme depuis la nuit des temps est un pêcheur, et Biossey Kokou Tozoun ne l'est pas moins. Il n'est donc pas exempt des critiques, mais, ils sont peu, ceux-là qui meurent et reçoivent des hommages tout aussi éloquentes que pathétiques. Et c'est à juste titre qu'aujourd'hui, chacun veuille réclamer que ce soit sur son sol que Kokou Biossey Tozoun trouve sa demeure éternelle.

Sokodé, Tado ou Lomé, là n'est pas l'important. Biossey Kokou Tozoun n'est plus de nos jours. Chacun sait ce qu'il fut pour ce pays. Et la seule façon de le reconnaître encore plus, c'est de lui réserver des hommages dignes de ses œuvres.

Il en sera fier de ses concitoyens togolais, de sa famille, de ses amis etc., depuis l'au-delà.

Vivement que cesse la polémique !

Tchaboré

Kokou TOZOUN (In memoriam)

Il est natif du sol où vécut Kpoyizou,
Souverain des Adja, qui a lutté naguère
Contre l'envahisseur. Le Ministre Tozoun
A sans doute hérité du flegme de ce père.

En dehors du métier, ce maître du silence
Cultivait en tout lieu, surtout la discrétion;
Il travaillait beaucoup, prenait peu de vacances;
C'est pourquoi il succombe en servant la nation.

Il s'était distingué d'abord au journalisme.
Le syndicalisme l'occupa pour un temps.
C'était à l'époque de tous les activismes
Qu'à connu le pays au fil des ouragans.

Et le baobab l'aimait et l'a pris sous son ombre;
Il l'a servi beaucoup jusqu'au cinq février
De cette année fatale où éclata la bombe
Qui faillit emporter ce pays de pionniers.

Entre - temps il avait connu des Ministères
Les dossiers compliqués; mais il s'en est sorti;
Et la Justice et les Affaires Étrangères
Ont déjà témoigné qu'il les a bien servies.

Depuis quelques années on mit sous son contrôle
L'éthique des médias, quelles que soient leurs
bords.

Et il fit ce qu'il put pour assumer ce rôle,
Même si les journaux ne sont pas tous d'accord.

Certains ne le voyaient qu'en partisan d'Unir
Et ne se privaient pas de lui cirer la planche
Dans leurs fameux canards, sur les réseaux et
pire;
Mais d'autres lui trouvaient une âme juste et
franche.

Nous osons espérer qu'au sein de sa famille
Le Dieu consolateur et miséricordieux
Opère en ce moment dans les cœurs qui vacillent,
Et que sa lumière l'éclaire dans les cieux.

Adieu Kokou Tozoun! Nos prières te suivent,
Mais aussi tes œuvres accomplies ici - bas;
Que la providence te guide à l'autre rive
Chez le Dieu d'Abraham et de ton peuple Adja.

Joseph Kokou Koffigoh

Poème inédit

« OBANGAME EXPRESS 2016 » UN NAVIRE EN PÊCHE ILLICITE DÉROUTÉ DANS LES EAUX TOGOLAISES

Du 19 au 24 mars 2016, se déroule le long des côtes togolaises, un exercice de stimulation dénommé « OBANGAME EXPRESS 2016 », l'initiative vise à maintenir les forces de sécurité et de défenses intervenants en mer, à un bon niveau, contre toute attaque en mer.

Le samedi dernier, a eu lieu le premier exercice autour du thème, « la pêche illégale non déclarée et non réglementée ».

Le scénario élaboré était simple. Un navire battant pavillon chinois menait la pêche illégale dans la zone maritime togolaise. Le centre des opérations maritimes alerté, une cellule de crise est mise en place. La préfecture maritime coordonne l'intervention en mer. Des patrouilleurs ont été envoyés sur la mer (25km) pour mener les opérations. Après de multiples échanges entre les patrouilleurs et le capitaine du navire en action illégale, le navire a coopéré et accepté d'être soumis à des investigations. Au finish, il a été reconnu être en pêche illégale dans les eaux togolaises, et dérouter vers le port autonome de Lomé pour d'amples d'investigations.

Une séance de briefing de l'opération en mer s'est déroulée à la fin de l'exercice, en présence du préfet maritime le Colonel Adjoh Vignon et le représentant d'AFRICOM, Edward



Ferguson.

Le préfet maritime s'est réjoui de la réussite de l'opération qui a d'ailleurs permis, selon lui, de relever certaines imperfections. Et par rapport à ces imperfections, le colonel Vignon a promis y remédier, « afin d'être au point face à des cas réels ».

L'exercice de stimulation s'intègre dans une vaste opération dénommée « OBANGAME express 2016 » dans le golfe de Guinée. L'idée est de renforcer la capacité opérationnelle des forces militaires maritimes et améliorer la coopération internationale dans le domaine de la sécurité maritime.

Déjà, le vendredi 18 mars, une rencontre avec la presse a permis au préfet maritime, de fournir plus d'explications sur l'opération, ceci en présence du représentant d'AFRICOM, Lieutenant Commandant Edward FERGUSON, et le directeur des affaires maritimes, ALFA Legbaza.

Devant les hommes de médias, il a fait savoir que l'exercice consiste à améliorer les partages d'information, de renforcer la capacité opérationnelle des forces, puis garantir la sécurité et le développement économique du pays.

Il va se dérouler autour de quatre thématiques notamment, la pêche



Le Préfet maritime Adjoh Vignon illégale non déclarée et non réglementée, la pollution marine, le trafic de drogue et l'immigration illégale.

Il servira en outre de cadre pour mettre à l'épreuve la nouvelle organisation de l'action de l'Etat en mer, notamment la coordination par la préfecture maritime.

Le lundi, c'est autour du thème « la pollution marine », qu'Obangamé 2016 s'est poursuivi

Le scénario a porté cette fois-ci sur la pollution de la mer. La marine ghanéenne a alerté celle du Togo qu'un navire battant pavillon Nigérian est suspecté de polluer la mer sur la côte togolaise. Le centre d'opération marine rend compte au Chef d'Etat major qui ordonne l'intervention des forces militaires.

La pollution étant avérée, les investigations se sont poursuivies et le liquide devrait être pompé. Sauf qu'au moment de l'opération, une pluie inattendue intervient remettant en cause toute l'opération.

Par manque du dispositif ou de stratégie pour ce genre d'anomalie climatique, l'équipe de sauvetage a dû se retirer et donner libre court à la pollution.

Pour le préfet maritime, la dégradation de la météo qui n'a pas été prévue ou prise en compte dans cet exercice est une interpellation pour que les dispositions puissent être prises dès maintenant au cas où les cas réels de pollution de la mer arriveraient.

« C'est une leçon que cet exercice et cette dégradation de la météo nous a servi », a indiqué le Capitaine de

Vaisseau, ADZOH Vinyo Kwassivi. « Il faut dire que c'est un exercice mais le fait de ne pas prévoir des dispositions pour des cas d'intempérie climatique, lève le voile sur les actions de l'Etat togolais en mer. D'où la nécessité de repenser rapidement les dispositions d'intervention », a-t-il ajouté

L'exercice continu jusqu'au 24 mars prochain avec d'autres scénarios comme le trafic de drogue et l'immigration illégale.

« OBANGAME express 2016 » est soutenu par les Etats-Unis d'Amérique à travers Africom et vise à apporter des réponses diligentes et appropriées aux différentes menaces terroristes et fléaux maritimes pour rassurer, non seulement les opérateurs du trafic maritime, portuaire et terrestre, mais pérenniser les acquis des économies des pays encore fragiles.

L'opération se déroule pour tous les pays du golfe de Guinée dont le Togo.

OBANGAME EXPRESS est une composition des forces navales internationales. Elle réalise périodiquement des simulations dans des eaux territoriales en proie à la piraterie maritime, aux pêches illégales et d'autres formes de criminalité maritime à travers le monde.

Charles

Eligibilité du Togo au programme Compact LA CELLULE MCA-TOGO RESTE CONFIANTE

Le Millénium Challenge Account (MCA) est un programme du gouvernement américain qui a pour ambition de permettre aux pays émergents qui font des efforts de gouvernance dans toutes les sphères de la vie socioéconomique, d'être notés selon des indicateurs de croissance définis et d'avoir accès à un financement non remboursable en cas d'éligibilité.

Le Togo a été sélectionné en décembre dernier, pour l'éligibilité au programme seuil Threshold qui est un programme qui s'étend sur 2 ou 3 ans avec un montant d'environ 5 à 60 millions de dollars US.

Ce résultat est le fruit de la validation par le pays de 10 indicateurs MCC. « Le Togo a présenté une trajectoire claire à la hausse sur la performance globale sur les cartes des scores au cours des dernières années » indique le communiqué officiel.

S'appuyant sur les domaines de prédilection du challenge (Liberté économique, Investissement dans les ressources humaines, la justice), la cellule MCA (Millénium Challenge Account) Togo, mis en place par le président de la République, pour préparer l'éligibilité du pays au processus, veut poursuivre les grandes réformes et atteindre un grand public sur l'effectivité de ces diverses réalisations afin d'augmenter de façon considérable la performance globale du pays sur les cartes des scores pour espérer bénéficier dans un futur proche des avantages du programme Compact dont le montant s'élève à environ 500 millions US.

« L'éligibilité au programme Compact auquel le Togo aspire, sera le fruit des efforts collectifs, et permettra au pays de mobiliser d'importantes ressources pour assurer le bien-être des populations », a indiqué

récemment M. Kossi Assimaidou, ministre de la planification du développement.

Réformes

Le Togo met le cap pour s'offrir à la fin de l'année, la cagnotte de 700 millions de dollars, offerte par l'agence américaine, Millenium Challenge Corporation (MCC)

Pour ce faire, le gouvernement a annoncé une batterie de réformes au cours de l'année pour être éligible au programme Compact.

Il s'annonce dans les couloirs de la cellule de coordination du Millénium Challenge Account au Togo, l'opérationnalisation dans un futur proche de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA), créée le 14 juillet 2015. Le décret d'application

du nouveau Code Pénal, adopté en novembre 2015 est également attendu. Un coup d'accélérateur sera donné au vote et à la promulgation de la loi sur la liberté d'accès à l'information. Les médias d'Etat quant à eux seront mutés en office pour leur donner plus d'autonomie. L'amélioration de la qualité et la couverture de l'internet est l'un des grands chantiers en cours dans le pays. Justement sur le plan de la lutte contre corruption, les choses commencent déjà par bouger. Les actions se sont accentuées au niveau de certaines structures publiques comme l'OTR (l'Office a mis à la disposition de la police judiciaire un de ses agents, accusé de demander des pots de vin dans l'exercice de son métier. Un comportement contraire aux valeurs républicaines et aux règles qui régissent le fonctionnement de la fonction publique au Togo. Il en est de même

(Suite à la page 6)

Le Messenger

Lu sur le net !

Où préférez-vous faire l'amour ?

De nombreux couples aiment faire l'amour dans des lieux... plutôt insolites. Les Français par exemple se dévergoncent en pleine nature ou carrément au bureau. Les Italiens eux préfèrent le sexe dans leur voiture ou sur leur machine à laver ! Tour d'horizon des lieux les plus excitants...

Faire l'amour en pleine nature ou dans un ascenseur... Vous l'avez sûrement envisagé ou même déjà fait. Vous n'êtes pas seuls à chercher de nouveaux horizons... Mais quel sont les lieux les plus en vogue ?

Les Italiens adeptes de fantasmes liés à l'électroménager

Selon une enquête réalisée par une radio italienne auprès de 2000 couples, la machine à laver arriverait en tête des lieux préférés pour faire l'amour. Selon les utilisateurs, c'est lors de l'essorage que la chose prendrait tout son intérêt... Malheureusement pour ces couples, les fabricants font des machines de plus en plus stables. Dans quelques années, les vieux lave-linge risquent d'être très recherchés.

Toujours selon cette étude, le garage arriverait en seconde place, suivi par un grand classique : la voiture. L'enquête ne précise d'ailleurs pas si la voiture est dans le garage... Bien placés également, on remarque : la cabine de douche, les escaliers d'immeubles ou encore les vestiaires de clubs de gym.

Les Français plébiscitent l'amour en pleine nature

Côté français, les lieux favorisés sont différents. En effet, selon un sondage de la Sofres pour le magazine Marie Claire, réalisé auprès de 480 hommes, faire l'amour en pleine nature arrive en numéro un... des fantasmes. L'enquête ne s'attachait qu'aux désirs et ne précisait pas s'ils avaient déjà été réalisés. Si vous envisagez de passer à l'acte, découvrez notre diaporama "10 conseils pour faire l'amour en pleine nature".

En deuxième position, on trouve faire l'amour au bureau. Les Français mélangeraient ainsi sans complexe travail et plaisir. Faire l'amour dans un avion est également très bien placé. Le succès du film Emmanuelle n'y est sûrement pas étranger, mais tous ceux qui ont pris l'avion savent que cela reste un fantasme difficilement réalisable. Enfin, les Français plébiscitent un grand classique : atteindre le septième ciel dans l'ascenseur.

Home sweet home

Certes, dans ce sondage, il s'agit de fantasmes. Entre les désirs et la réalité, il y a un pas difficile à franchir. Les Français osent-ils mettre en scène ce qu'ils ont en tête ?

Apparemment ils ne le font pas souvent. Dans une analyse du comportement sexuel dans l'hexagone, réalisée par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) en 1992, le problème du lieu était évoqué. La question posée à plus de 20 000 personnes portait sur l'endroit ayant hébergé leur dernier rapport sexuel. Résultat : 95 % des gens avaient fait l'amour... chez eux ! Pour les autres, environ 2 % avaient préféré l'hôtel (l'enquête ne précise pas s'il s'agissait là de relations extraconjugales). Enfin, un peu moins de 2 % avaient opté pour la voiture. Remarquez que cette enquête avait été réalisée en hiver...

Faire l'amour dans un endroit insolite : le goût du risque

Comment expliquer cet engouement pour des lieux insolites chez les couples ? Car il est clair qu'un lit est certainement plus confortable qu'un ascenseur ou un avion ! La recherche d'aventure, l'excitation provoquée par le risque, la volonté de briser la monotonie ou encore une dose d'exhibitionnisme peuvent certainement être évoquées. Sans oublier ceux qui n'ont pas forcément d'alternative, notamment les jeunes encore chez leurs parents. Si l'envie de faire l'amour en pleine nature ou dans un lieu public vous taraude, assurez-vous tout de même de ne pas vous faire surprendre : cela peut vous coûter jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende...

Alain Sousa

SANTÉ

Hémorroïdes RECONNAÎTRE, PRÉVENIR ET SOIGNER UNE CRISE HÉMORROÏDAIRE

Douleurs, irritations, saignements... Un adulte sur 3 souffrirait d'hémorroïdes. Pourtant, nombreux sont ceux qui n'osent pas consulter pour cette maladie encore taboue. Quelques conseils pour lutter contre les crises et arrêter de se gâcher la vie...

Malgré leur fréquence, les hémorroïdes restent l'objet de nombreux non-dits. Ce qu'il faut savoir pour ne plus souffrir en silence.

Les hémorroïdes, qu'est-ce que c'est ?

Les "hémorroïdes" ne sont pas toujours une maladie ! A l'état normal, ce sont des formations veineuses situées autour et à l'intérieur de l'anus et du rectum, qui sont indolores. Les problèmes apparaissent lorsque survient une crise hémorroïdaire, causée par une dilatation anormale de ces veines. Ces vaisseaux peuvent alors s'extérioriser pour former une "boule" au niveau de l'anus.

Les hémorroïdes en poussée entraînent une gêne plus ou moins importante, accompagnée de brûlures, aggravée par la défécation, la position assise ou la marche.

Hémorroïdes La véritable douleur anale n'est pas obligatoire, elle accompagne généralement une complication : la thrombose interne ou externe en fonction de l'emplacement des vaisseaux affectés, de la présence d'abcès (douleur pulsatile) ou de fissures anales (douleur à la défécation).

Les saignements sont en général légers, en fin de selle, visibles sur le papier-toilette ou les vêtements. Ces micro-saignements répétés peuvent entraîner une anémie, source d'essoufflement et de fatigue chronique. C'est pourquoi une prise en charge précoce, si besoin médicale, des hémorroïdes est essentielle.

Attention, des douleurs et des saignements au niveau anal peuvent aussi cacher d'autres maladies plus ou moins graves que seul votre médecin pourra diagnostiquer. Alors, en cas de doute, n'hésitez pas à consulter. Vous pourrez toujours vous soigner vous-même ensuite s'il s'agit de "simples" hémorroïdes !

Les principaux facteurs favorisants

D'une manière générale, toute pression trop importante exercée sur les veines hémorroïdes peut entraîner leur congestion. Les causes principales sont :

La vie sédentaire, la position assise ou debout prolongée ;

Ou au contraire des efforts physiques répétés et violents (déménageurs par exemple, sports violents, cyclisme, équitation...);

Les troubles du transit intestinal

(constipation, diarrhée, prise de laxatifs irritants) qui entraînent des efforts de poussée répétés et des érosions des muqueuses ;

L'alimentation : alcool, épices, café, thé, tabac sont des alliés de la crise ;

Une déshydratation est également un facteur déclenchant ;

La grossesse, l'accouchement ;

Une maladie du tube digestif ou du foie (comme la cirrhose), qui peut entraîner une congestion sanguine en aval : votre médecin la soupçonnera sur des signes cliniques sans rapport avec les hémorroïdes, comme des douleurs abdominales persistantes, un amaigrissement, une fièvre, etc. ;

L'hérédité (predisposition familiale).

Quelques conseils simples de prévention

L'exercice, qui permet de renforcer les muscles de la région anorectale, et une alimentation équilibrée et riche en fibres contribuent à éviter la constipation et les contractions qui favorisent les hémorroïdes.

Lors de votre toilette, utilisez des produits à base d'huile d'amande douce plutôt que des savons acides, et sachez que se laver trop souvent peut entraîner des irritations au niveau des muqueuses.

D'une manière générale, évitez l'abus d'alcool. Cependant si vous participez à un repas un peu "arrosé", buvez abondamment de l'eau, afin d'éviter une déshydratation. De même, évitez les plats épicés et le café.

Choisir le bon traitement

Si le diagnostic de crise hémorroïdaire est confirmé, vous pouvez très bien utiliser des antihémorroïdaires par voie locale. Ils soulagent l'irritation et favorisent la cicatrisation. Ces produits se présentent sous forme de crème (en général avec une canule permettant une application aussi bien externe qu'interne) ou de suppositoires.

Ces crèmes soulagent rapidement la gêne (certains contiennent même un anesthésique local). Cependant ils peuvent ne pas suffire. Dans ce cas, un médicament dit "veinotonique" peut être utile. Il renforcera le tonus et la résistance des veines. Certains de ces médicaments sont disponibles sans ordonnance, néanmoins en cas de doute il vaut mieux consulter.

Si les hémorroïdes sont un problème fréquent et gênant, des traitements simples sont disponibles. Alors n'hésitez pas à les demander à votre pharmacien, et si la gêne persiste consultez votre médecin !

Dr Jean-Philippe Rivière

Affaire des semences dites "livrées et non payées" au ministère de l'Agriculture QUAND LE NON RESPECT DES RÈGLES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS PAR LA COMMISSION DU MINISTÈRE FAIT DU TORT AUX PRODUCTEURS

CE QUE L'OPINION NE SAIT PAS DANS CETTE AFFAIRE !

Une affaire d'achat des semences dites livrées et non payées, fait débat ces derniers temps. Les médias en ont fait leur chou gras, et chacun y va de son commentaire. Pourtant, les faits sont clairs et la réalité ne s'en cache pas. En vue de permettre à l'opinion de faire la part des choses, la rédaction de votre journal « le Messenger », est allée au fond de la question pour en savoir ce qu'il en est exactement.

En effet, dans le cadre de l'achat des semences certifiées de maïs et de riz, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics(DNCMP) a donné le 05 février de l'année dernière, une autorisation par lettre n° 0321/MEF/DNCMP/DAJ, au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, pour le compte du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), de procéder par entente directe avec les coopératives de producteurs de semences certifiées des opérations d'achats dans les régions Maritime, plateaux, centrale, Kara et Savanes pour des montants respectifs de 46 250 000 fcfa, 73 750 000fcfa, 57 500 000fcfa, 56 250 000 fcfa et 61 250 000 fcfa, tous en hors taxes.

De sources bien informées, des dépenses de ces opérations d'achats sont à imputer sur les fonds de contrepartie du PPAAO mis en place dans le budget de l'Etat 2015.

Paradoxalement, c'est contre toute attente, que les semences vont être livrées et distribuées aux agriculteurs en juin 2015, ceci, en violation des règles régissant le code des marchés publics, qui exigent l'approbation des marchés y

afférents par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement. En plus, les services compétents qui étaient habilités à procéder à la réception des desdites semences, n'ont pas été associés.

En outre, selon le code des marchés publics, pour une telle commande publique, la direction du financement et du contrôle de l'exécution du plan (DFCEP), un service relevant du ministère de l'économie et des finances, devrait obligatoirement assister à la réception des semences avant toute distribution. Ce qui n'a pas été le cas. Or, la loi dit que, c'est en tenant compte du procès verbal de la DFCEP que le paiement pourrait être fait. C'est à se demander comment la liste des bénéficiaires des semences présentée au ministère de l'économie pour paiement, a été conçue ? D'autant plus que l'article 21 dans le cadre de l'achat desdites semences est on ne plus clair. « Une réception unique sera prononcée après la livraison de la totalité des semences accompagnée des documents d'analyse et à l'issue des résultats concluants d'analyse du laboratoire désigné par le client. La réception unique sera sanctionnée par un procès-verbal de réception des semences. Seules les quantités effectivement enlevées et en bon état seront payées par le client », dit l'article. Et ici le client, c'est bien l'Etat.

Le refus du ministère de l'Economie et des Finances de payer une telle opération est d'autant plus justifié que le non respect des procédures édictées par la loi en matière de



Le Ministre Agadazi de l'agriculture

dépenses publiques l'autorise. Puisqu'il revenait au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique de Suivre les procédures jusqu'à faire approuver les marchés par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances avant la livraison desdites semences ; de Demander aux attributaires de ces marchés de livrer à bonne date ; de Procéder à une réception unique sanctionnée par un procès-verbal de réception des semences par la DFCEP habilitée à cet effet ; de Procéder à la distribution des semences concernées aux bénéficiaires ; Et, enfin, de demander au ministère chargé des finances d'effectuer les paiements aux coopératives de producteurs de semences livrées en toute transparence. Une procédure qui a été foulée au pied et qui oblige nécessaire l'Etat togolais à travers le ministère de l'Economie et des Finances de stopper les procédures légales d'exécution d'une dépense

publique et par ricochet, une violation des règles établies en la matière, qui ne permet pas d'attester la matérialité de la livraison desdites semences.

Par ailleurs, il est fait état d'un autre dysfonctionnement grave. C'est le fait qu'à la suite d'un contrôle à postériori, les services techniques ont relevé des anomalies dans les comptes spécifiés pour recevoir les paiements. Il s'agit du numéro de compte de paiement qui se trouve être le même pour trois des cinq marchés, alors que les coopératives des producteurs des semences sont différentes. Une situation qui apparaît floue et qui devrait attirer l'attention de quiconque, sur une possible existence de zones d'ombres.

Au moment où les autorités ont décrété une tolérance zéro pour la corruption et font des efforts en matière de transparence et de la bonne gouvernance, il est inconcevable que ces pratiques continuent par faire court.

L'on ose croire que le ministère de l'Agriculture saura se remettre en question, car, dans cette affaire, il est clair, qu'il y a eu des manquements intolérables de ses services.

Le Togo doit avancer, et pour cela, les comportements doivent aussi changer.

Que chacun joue son rôle et bien. Et c'est ce que le ministère de l'Economie et des Finances a fait dans cette affaire. Rien de frustrant, c'est pour le pays qu'il faut le faire, notre bien à nous tous.

LM

Eligibilité du Togo au programme Compact(Suite) LA CELLULE MCA-TOGO RESTE CONFIANTE

au ministère de la santé où 154 personnes sont accusées dans le cadre des dépenses inéligibles d'un montant de 80 millions effectuées lors de la campagne de vaccination contre le paludisme. Un autre cas de malversation toujours au ministère de la santé, porte sur un montant de plus de 100 millions fcfa, basé sur un reliquat de financement de l'OMS.

Sur le plan économique, le secteur de la microfinance et la gestion des finances publiques vont continuer leur toilette.

Une part belle sera également faite au social. Un accent particulier sera mis

sur l'améliorer de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. La campagne de sensibilisation et de vaccination contre la rougeole Tétanos, Diphtérie, Poliomyélite, Coqueluche passe en priorité sur le plan de la santé. L'effort déjà prometteur engagé sur la scolarisation de la jeune fille sera maintenu.

D'autres initiatives sont également attendues au cours de l'année.

Félicitations et Encouragements

Une délégation du MCC conduite par Thomas Geli est arrivée au Togo

récemment. Elle s'est entretenue avec plusieurs personnalités, et avec les différents acteurs, participant au processus d'éligibilité du Togo au MCC.

Les efforts du Togo pour son éligibilité en décembre 2015 à la première phase du programme d'appui du gouvernement américain, le Treshold ont été au centre des discussions. Thomas Geli est porteur d'un message de félicitation pour la nation togolaise pour sa prouesse en deux (02) ans.

« La délégation est venue apporter un message de félicitation au gouvernement Togolais à l'issue de son éligibilité au Treshold du

programme MCC », a-t-il indiqué M Thomas Geli.

Les acteurs ont réitéré leur soutien aux réformes devant conduire le Togo à l'éligibilité en 2016 à la dernière phase du programme qui est le Compact.

La délégation a séjourné jusqu'au 03 mars 2016. Des travaux ont eu lieu avec la coordination nationale du Millénium Challenge Account (MCA) sur les projets à financer avec les fonds du Treshold.

Pendant ce temps, le pays continue les réformes, et espère décrocher l'éligibilité au programme Compact d'ici la fin de l'année. Ce qui rassure la coordination de la

cellule MCA-Togo, dont le premier responsable est le Ministre Stanislas Baba. Ce dernier s'est dit confiant, car pour lui, l'Etat du Togo à travers ses premiers responsables, est conscient de sa responsabilité dans la recherche du bien être de ses populations. Raison pour laquelle, elle travaille d'arrache pieds pour que le Togo bénéficie du programme. Le ministre Baba en appelle au sens de responsabilité de chaque togolais et de chaque togolaise. Car pour lui, chacun doit contribuer pour le développement du pays.

Le messenger & elitedafrique.com



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
 Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
 RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: **« éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »** et l'objectif 8 : **« promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous »**, l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'**ESMC** à toute personne physique pour le recrutement des **« intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »** dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
- Remplir le formulaire de l'offre d'emploi **« d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »**,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
- Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

TOGO GERMANY DEUTSCHLAND TOGO GERMANY ALLEMAGNE TOGO GERMANY DEUTSCHLAND TOGO GERMANY AL

Togo-Allemagne

Le printemps de la coopération

Der Frühling der Kooperation

Lomé du 3 au 6 avril 2016

Organisé par le ministère togolais des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'intégration africaine



GOLD & DIAMOND HOTEL

**CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT**



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo
E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr